

DELTA DORE

Société Anonyme au capital de 2.227.496 euros
Siège social : "Le Vieux Chêne" – 35270 BONNEMAIN
N° d'identification : 897 080 289 R.C.S. SAINT-MALO
(société absorbante)

LIFEDOMUS

Société par actions simplifiée au capital de 355.330 euros
Siège social 120 rue Harrison 59262 SAINGHIN-EN-MELANTOIS
N° d'identification : 505 092 809 RCS LILLE METROPOLE
(société absorbée)

AVIS DE PROJET DE FUSION

1. Evaluation de l'actif et du passif de la société LIFEDOMUS dont la transmission à DELTA DORE est prévue :

- Montant de l'actif :	370.647,71 €
- Montant du passif :	1.918.404,35 €

2. Augmentation du capital de la société DELTA DORE, société absorbante :

La société DELTA DORE société absorbante, détenant la totalité des actions de la société LIFEDOMUS, société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital.

De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange.

3. Montant prévu du mali de fusion : 12.104.873,81 €

4. Dissolution de la société LIFEDOMUS

Conformément aux dispositions de l'article L.236-3 du code de commerce, la société LIFEDOMUS sera dissoute par anticipation et de plein droit par le seul fait de la fusion à compter du jour de la réalisation définitive de la fusion.

5. Dépôt du projet de fusion

Le projet de fusion établi le 25 octobre 2018 a été déposé

- au greffe du tribunal de commerce de SAINT MALO, le 26 octobre 2018 au nom de la société DELTA DORE, absorbante.
- au greffe du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE, le 30 octobre 2018 au nom de la société LIFEDOMUS, absorbée.

Pour avis,
Les Représentants légaux